



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

Provisoire

8891^e séance

Vendredi 29 octobre 2021, à 10 h 55

New York

Président : M. Kimani (Kenya)

Membres :

Chine	M. Zhang Jun
Estonie	M. Jürgenson
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M. de Rivière
Inde	M. Raguttahalli
Irlande	M. Flynn
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Niger	M. Maman Sani
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} King
Tunisie	M. Ben Lagha
Viet Nam	M. Dang

Ordre du jour

Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (S/2021/824)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 55.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (S/2021/824)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2021/902, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Mexique et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/824, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Chine, Estonie, France, Inde, Irlande, Kenya, Mexique, Niger, Norvège, Fédération de Russie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Tunisie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Viet Nam

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2603 (2021).

La séance est levée à 11 heures.